

Prévenir la levée de la végétation spontanée

Ces techniques visent à empêcher la levée des plantes indésirables. Elles réduisent significativement le besoin de recourir à un désherbage. L'installation de plantes couvre-sol et de paillage poursuivent le même objectif : recouvrir le sol de façon à empêcher la lumière d'atteindre le sol, limitant ainsi la germination des graines de végétation spontanée. Outre le fait qu'elles limitent la pousse de végétation spontanée, ces techniques présentent de nombreux avantages :

- ★ atténuation des changements de température,
- ★ diminution de l'évapotranspiration, limitant ainsi l'arrosage,
- ★ protection du sol contre l'érosion, et le ruissellement,
- ★ amélioration de la structure du sol, facilitant ainsi le drainage et favorisant les échanges gazeux au niveau des racines,
- ★ favorisant de la « vie » du sol (micro et macroscopique).

LES PLANTES COUVRE-SOL

Le choix d'une plante couvre-sol doit se faire en priorité en fonction des conditions climatiques et du type de sol dans lequel elle sera installée. En second lieu, il est possible de choisir parmi la multitude d'espèces existantes en fonction de leur vitesse de croissance, du volume qu'elles occuperont, de la période de floraison, de la couleur des fleurs, du type de feuillage (persistant ou non), de la couleur et de la forme des feuilles...

Quelques exemples de plantes tapisantes :
Epimedium alpinum (fleur des Elfes), *Galium odoratum* (gaillet),
Geranium androsili (géranium vivace), *Hedera helix* (lierre),
Helleborus foetidus (Rose de Noël),
Lamium galabardon *Florentinum* (lamier d'ornement),
Symphoricarpos officinale *Purpureum* (coquelicot),
Vincetoxicum (petite pervenche)...



LES PAILLAGES

Il existe différents types de paillage (plastique, minéral, organique...), mais il est préférable de privilégier des matériaux organiques, biodégradables. En effet, les matériaux naturels favorisent l'activité biologique et l'aération du sol, possèdent une bonne capacité de rétention d'eau (réduction de l'arrosage)... ils se décomposent lentement et améliorent la structure du sol après incorporation. Les paillages synthétiques sont efficaces et surtout intéressants dans les zones où l'on veut réduire l'intervention des agents (abords de routes passantes, terrains peu accessibles...). Toutefois, leur intérêt est limité étant donné que ces matériaux ne sont pas biodégradables (déchets à éliminer), ne laissent pas passer l'eau et réduisent l'activité des micro-organismes.

1 Les techniques curatives

Il existe plusieurs techniques qui permettent d'éliminer les herbes spontanées sans avoir recours aux herbicides. Elles sont soit mécaniques, soit thermiques.



Les techniques mécaniques



LE BALAYAGE

Un balayage régulier des bordures permet d'éliminer le substrat et les graines qui s'y accumulent, mais également d'arracher la végétation installée, quand elle n'est pas trop développée. Cette technique est bien adaptée aux caniveaux, mais peut être appliquée également sur toutes surfaces imperméables (bitumées, dallées, pavées...) à condition que les joints ne soient pas en mauvais état.

LE REÇIPECATEUR

Cette débroussaillieuse à disques permet de tailler la végétation en toute sécurité le long des bordures, autour des arbres... sans risque de projection et sans abîmer clôtures et troncs d'arbres.



LES SYSTÈMES DE SABOT ROTATIF

Ces techniques, utilisables sur surfaces meubles destructurables (sable, gravillons, herbe...) permettent de déraciner les herbes en travaillant le sol sur les premiers centimètres.

2

3



LE CHASSIS-PISTE

Une herse-râteau à dents dures travaille la couche superficielle du sol et arrache les herbes. Un rouleau et une brosse terminent en nivelant le sol. Ce système convient pour les grandes surfaces meubles : terrains stabilisés, pistes, allées gravillonnées, chemins...

Le désherbage thermique

La méthode consiste à appliquer un choc thermique sur les plantes, provoquant une dénaturation des protéines et l'éclatement des cellules, et entraînant la mort de la partie aérienne des végétaux ciblés.



Il existe des DÉSHERBEURS THERMIQUES :

- À FLAMMES (flamme directe) : ces matériels peuvent fonctionner au gaz butane ou propane, sous phase liquide ou gazeuse.
- À INFRAROUGES (flamme indirecte) : les flammes chauffent une plaque en céramique et la chaleur ainsi produite est canalisée par l'intermédiaire d'un four en inox ; dans ce « four », la température atteint 1 000°C.
- À EAU CHAUDE ou VAPEUR : le principe consiste à chauffer de l'eau à haute température (par le biais d'une chaudière au fuel ou d'une résistance électrique) et à l'appliquer sur les plantes à détruire.
- À MOUSSE (Waipuna) : l'eau chaude est additionnée d'une mousse organique biodégradable, à base de fibre de coco et d'amidon de maïs. Cette mousse joue le rôle d'isolant thermique, maintenant la chaleur plus longtemps au contact de la végétation à détruire.



Graphisme : Aquis! Cécile
 cecileaquist@gorange.fr-06 89 53 51 75
 Rédaction : FREDON Centre et LNE
 Photos : FREDON Centre
 © Décembre 2009